

Réf: Dossier N° : 19599

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET D'AMEUBLEMENT » en abrégé «S.I.C.A SARL »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI BIA SUD DERRIERE LA
PHARMACIE BETHANIE, 10 BP 835 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Janvier 2016, et enregistrés au CEPICI le 06 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE IVOIRIENNE DE CONSTRUCTION ET D'AMEUBLEMENT » en abrégé «S.I.C.A SARL ».

Objet: La menuiserie bois, la menuiserie aluminium, tous travaux de bâtiment et divers . Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI BIA SUD DERRIERE LA PHARMACIE BETHANIE, 10 BP 835 ABJ 10

GERANT: Monsieur GOLOU KODJOGAN ROBERT .

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-118 du 06/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°079 du 06/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

